



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 28 JANVIER 2021

*Date de convocation : 21 Janvier 2021*

**Étaient présents** : MM. MAUBOUSSIN Rémy, Maire ; Mme RIVOL Fabienne, MM. LEREY Judicaël, PULIDO PATO Christopher, Adjoint ; M. BORDIN Pascal, Mme CHEVALLIER Audrey, M. GRANIER Sébastien, Mme LEPELTIER Coralie, M. CADYCK Kévin, CHAUSSON Marcel, RUIZ MORACIA Mario, Mmes RADENAC Sylvie & BESLIER Mélanie et MM. SEPRE Johan et DUBOIS Pierre  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et excusés** : MM. RUIZ MORACIA Mario (pouvoir à M. Granier) & DUBOIS Pierre (pouvoir à Mme Rivol)

**Absent** : M. CHAUSSON Marcel

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Rémy MAUBOUSSIN, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle polyvalente ; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. Judicaël LEREY, secrétaire de séance.

Monsieur MAUBOUSSIN rappelle l'ordre du jour :

- \* Désignation d'un élu référent sécurité routière.
- \* Renouvellement de la convention fourrière avec la ville du Mans
- \* Orientations budgétaires – exercice 2021
- \* Affaires et questions diverses.

### **1/ Désignation d'un élu référent sécurité routière**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Unité Sécurité et Circulation routière de la Préfecture du 22 décembre 2020.

La préfecture invite le Conseil Municipal à nommer, au sein de la commune, un élu référent sécurité routière dont le rôle consiste à :

- être le correspondant privilégié des services de l'Etat et des autres acteurs locaux ;
- diffuser des informations relatives à la sécurité routière dans les différents champs de compétence de la collectivité

Après consultation auprès des élus présents, M. Judicaël LEREY, 2<sup>ème</sup> adjoint, est nommé élu référent sécurité routière pour la commune de Lavardin.

### **2/ Renouvellement de la convention fourrière avec la ville du Mans**

Comme chaque année, la ville du Mans propose la signature d'une convention avec la commune de Lavardin permettant l'accueil de chats et chiens errants sur son territoire moyennant d'une part, une contribution financière annuelle au prorata du nombre d'habitants et d'autre part, une participation aux frais réels d'entretien liés à l'accueil des animaux non récupérés par leurs propriétaires au bout du délai de garde.

Cette convention prévoit uniquement l'hébergement de ces animaux (la commune doit transporter les animaux jusqu'à la fourrière)

Le coût de gestion est au prorata de la population (en 2020 : 404.25 € 0.55 €/hab)

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de renouveler cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention avec la ville du Mans.

### **3/ Orientations budgétaires – exercice 2021**

M. le Maire remet à chaque élu un extrait du compte administratif 2020 et fait un point sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement à inscrire au prochain budget

Mairie : 1 boîte à livres sera créée lors de l'organisation d'une journée citoyenne ;  
Segilog (logiciel de bureau)

Ateliers : achat de matériels : souffleur, brouette, sécateur ; EPI ; 1 extincteur ;  
Prévoir des crédits pour un futur remplacement du véhicule

Eglise : remise aux normes électriques 735 € ; réfection du plancher 3850 €

Ecole : remise aux normes électriques 5410 € ; réfection du sol du hall 6200 € ; arrachage d'un arbre + réfection de l'enrobé dans la cour

Logements locatifs : pose de 4 volets roulants 1200€ devis sans la pose ; remplacement d'un ballon d'eau chaude ;

Cantine : remise aux normes électriques 450€ ; remplacement de la cuve du robot 250 € ; voir pour le contrôle biologique 300 €

Salle :  
Bancs dans le vestiaire (non chiffrés) ;  
Poteaux extérieurs 19500 €

Voirie : achats de panneaux de signalisation temporaire, poteau priorité,... ; traçage STOP RD46/VC2 ; traversée de route « le petit cloteau 1250 € ; réfection de la route de l'Envaserie (VC5) 30000 € ; viabilisation de la parcelle dans le lotissement de « La Cassine » (maitrise d'œuvre 12000€+ travaux non chiffrés)

Chalets : réaménagement des terrasses 5000 € - 4 extincteurs ;

Eclairage Public : remplacement de 2 candélabres (rue du Cdt Salle + Impasse Renoir) 2400 € (100% remboursé par l'assurance)

city stade : achat de corbeilles ; installation de table.

Le vote du budget est fixé au 25 février 2021.

### **5 / Affaires et questions diverses**

- Délégué communautaire à la 4CPS

M. le Maire informe le Conseil Municipal de son souhait de démissionner de son rôle de délégué communautaire à la 4CPS.

Vu l'article L.273-11 du Code Electoral, dans les communes de -1000 habitants, le délégué communautaire est désigné dans l'ordre du tableau du conseil municipal. D'autre part, lorsque que la commune ne dispose que d'un seul siège au sein du conseil communautaire, la commune dispose obligatoirement d'un conseiller suppléant.

Sont nommés :

- Mme Fabienne RIVOL, déléguée titulaire à la 4CPS ;

- M. LEREY Judicaël, délégué suppléant à la 4CPS

Tour de table des Elus :

Fabienne Rivol informe que des travaux de peinture sont en cours à la salle ;

Coralie Lepeltier demande la situation des inscriptions pour la prochaine rentrée suite au courrier envoyé aux familles : 3 inscriptions et 3 familles n'ont toujours pas répondu ; propose l'idée que les élus contactent ces familles ;

Sébastien Granier précise que dans le cadre de la réfection de la cour d'école, il faudra prévoir 1 location de camion et mini-pelle.

Christopher Pulido informe que les 2 élus de Lavardin et 2 élus de La Quinte ont rencontré des élus de Degré pour faire un point sur la possibilité d'élargissement du SIVOS avec Degré. Accueil de Degré assez négatif sur ce projet ; suite à leurs interrogations, des réponses seront apportées aux élus de Degré afin d'éclaircir ce dossier ; a remis les malles PPMS à la directrice de l'école ; demande de prévoir l'achat d'affiches à mettre à l'école dans le cadre de la loi Blanquer (accepte de se charger de cette commande).

Pascal Bordin , à la demande de 3 familles, demande s'il serait possible de modifier les horaires de la garderie du matin : accueillir les élèves à 7h15 au lieu de 7h30.

Johan Sepré demande, à nouveau, où en est l'idée d'accueillir les élèves du collège à la garderie ; après débat, il est proposé d'étudier le coût de location d'un minibus. Demande s'il est possible d'attribuer plus de sacs marqués pour les assistantes maternelles. Ce sujet sera, à nouveau, évoqué à la 4CPS ;

Séance levée à 20h45

Le secrétaire de séance  
Judicaël LEREY

Le Maire,  
Rémy MAUBOUSSIN